



SAFETY PLAST Srl

# SAFETY PLAST

Garde-corps de chantier temporaire

RIGIDE

LEGER

POLYVALENT

FACILE A MONTER

MANUEL DE  
MONTAGE

REV.2 du 02/05/09



PAGINA VUOTA



## TABLE DES MATIERES

Paragraffe	Page
1. IMPORTANCE DU MANUEL	<b>3</b>
2. INFORMATIONS GENERALES	<b>3</b>
3. DESCRIPTION DU SYSTEME	<b>4</b>
4. NORMES DE REFERENCE	<b>5</b>
5. IDENTIFICATION DU SYSTEME	<b>5</b>
6. STOCKAGE ET TRANSPORT	<b>6</b>
7. INDICATIONS POUR LA DESTRUCTION	<b>7</b>
8. MANUTENTION	<b>7</b>
9. UTILISATION DU SYSTEME	<b>11</b>
10. CHARGES TRANSFEREES DU MONTANT AU SYSTEME D'ANCRAGE	<b>15</b>
11. CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION	<b>16</b>
12. MONTAGE ET DEMONTAGE DU SYSTEME	<b>17</b>
13. DIMENSIONS ET POIDS DU MATERIEL	<b>22</b>



## 1. IMPORTANCE DU MANUEL



### ATTENTION

Le présent manuel a été réalisé conformément aux dispositions prévues par la norme NF EN ISO 13374-2004, **garde corps périphérique temporaire** avec le but de fournir à l'utilisateur une connaissance appropriée de l'équipement et les informations pour :

- la sensibilisation correcte des opérateurs aux problématiques de la sécurité;
- l'usage prévu pour l'équipement;
- la manutention, l'installation, l'usage et la manutention en conditions de sécurité;
- la démolition et son traitement dans le respect des normes réglementaires concernant la santé des ouvriers et la préservation de l'environnement.

Nous recommandons donc de lire avec attention ce manuel avant l'usage de cet équipement, tout en prêtant une attention particulière aux messages surlignés.

Le respect des normes et des recommandations reportées dans ce manuel permet un usage et/ou des interventions appropriées à chaque configuration décrite dans ce manuel.

En cas de cession à autrui, il est important de signaler au fabricant l'adresse du nouveau propriétaire.

Le présent manuel au-delà d'être disponible sur le site [www.safetyplast.eu](http://www.safetyplast.eu) est envoyé au client avec chaque Document de Transport émis et relatif à la livraison des Systèmes de protection périphérique.

**Il est absolument interdit de commencer la mise en oeuvre du système sans avoir lu et compris préalablement le présent manuel.**

**Le manuel représente une partie intégrante de l'équipement et il est donc indispensable de le garder intégralement et dans un endroit sûr pendant toute la durée de vie de l'équipement en prenant soin de renseigner les opérateurs sur de la localisation de ce manuel.**

## 2. INFORMATIONS GENERALES



### ATTENTION

Le fabricant garantit le Système contre les défauts de fabrication et/ou vices liés à un matériel défaillant durant la période légale d'utilisation.

Le fabricant ne répond pas d'éventuels dommages directs ou indirects (personnes ou choses) résultant d'une défaillance de l'usage inapproprié de l'équipement ou du non-respect des notices d'installation et surtout, à des actions non décrites dans ce manuel.

La garantie cesse si le système ou un de ses composants:

- a été saboté ou modifié
- a été utilisé incorrectement
- a été utilisé sans respecter les limites indiquées dans le présent manuel et/ou a été soumis à des sollicitations mécaniques excessives.
- n'a pas été soumis aux manutentions nécessaires ou celles-ci ont été exécutées seulement partiellement et/ou incorrectement
- a subi des dommages pour négligence pendant le transport
- auxquels ont été ajoutés des pièces de rechanges non originales

A la réception de ce matériel, le destinataire doit vérifier que celui-ci ne présente pas de défauts, et/ou de dommages résultants du transport.

### 3. DESCRIPTION DU SYSTEME

#### **A: Le potelet métallique**

Réalisé en acier protégé de la corrosion, celui-ci a la fonction, par l'emplacement et la localisation sur les étriers, de représenter la structure résistante du système Safety Plast. Le bouchon en ogive placé à une des extrémités du potelet permet le blocage facile de l'élément de maintien du garde-corps.

#### **B : Le garde-corps**

Longueur 2 mètres, hauteur 1,1 mètres est fabriqué entièrement en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, antichoc et spécifiquement étudié pour faire face aux sollicitations sévères liées au milieu de travail auquel il sera sollicité.

#### **C: Le fourreau simple**

Fabriqué aussi en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, antichoc et doué d'un système spécial de maintien du garde-corps.

Ce système de maintien du garde-corps est renforcé à l'intérieur par un axe en acier de haute qualité.

Le fourreau simple est employé à raison de 2 unités pour chaque garde-corps.

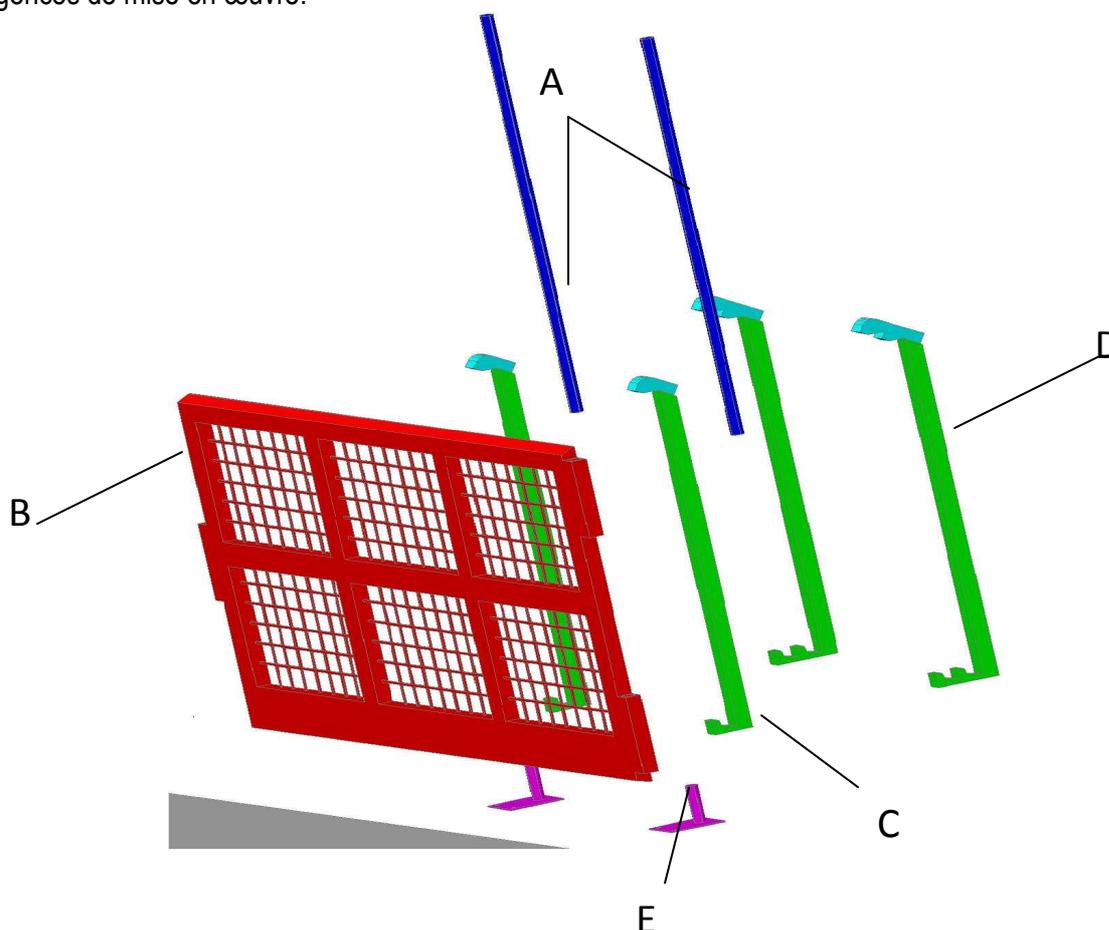
#### **D : Le fourreau double**

Il a les mêmes caractéristiques que le fourreau simple.

Il est utilisé dans les cas où il est demandé de gérer les espaces qui pourraient exister entre deux garde-corps, quand la longueur de la rive à protéger n'est pas un multiple du garde-corps ou lorsque l'on veut gérer une ouverture que l'on pourra refermer pour l'approvisionnement des matériels et/ou des matériaux.

#### **E: Etriers d'ancrage**

Etriers spéciaux fixés à la structure par des chevilles adaptées, sur lesquels les potelets verticaux de support du garde-corps sont emboîtés – il existe différents types d'étriers qui pourront satisfaire à la plupart des exigences de mise en œuvre.





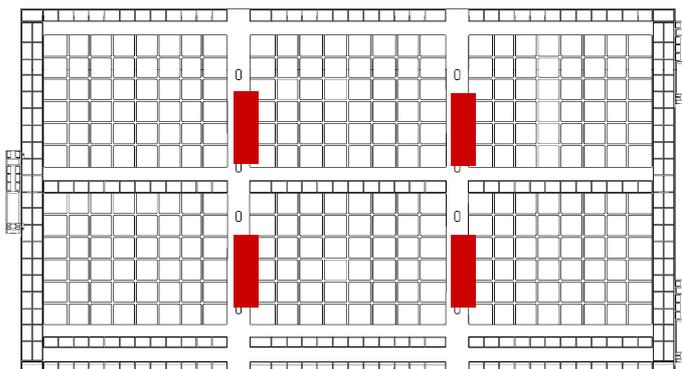
**4. NORMES DE REFERENCE**

La norme européenne **EN ISO 13374-2004 Garde-corps périphérique temporaire** (*temporary edge protection system*) définit les conditions et les méthodes de test pour les garde-corps temporaires destinés à l'usage pendant la construction ou la rénovation des bâtiments ou d'autres structures.

**5. IDENTIFICATION DU SYSTEME**

Sur les renforts verticaux centraux et latéraux sont estampillés les marquages d'identification du système comme résumé ci-dessous :

- norme de référence
- classe produit
- année et mois de production
- identification du fabriquant
- indications pour l'emplacement approprié (*this side up*)



<b>THIS SIDE UP</b>	<p><b>EN 13374</b>  <b>TYPE OF EDGE PROTECTION SYSTEM :A-B</b>  <b>SAFETY PLAST Srl</b>  <b>Battipaglia -SA- Italy</b></p>	<b>THIS SIDE UP</b>																																																																														
<b>PATENT PENDING</b>	<table style="margin: auto;"> <tr> <td></td> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td> </tr> <tr> <td>08</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>09</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>11</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>12</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	08													09													10													11													12													 <b>PE-HD</b>
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																																				
08																																																																																
09																																																																																
10																																																																																
11																																																																																
12																																																																																



**ATTENTION**

*Ce marquage garantit la sécurité du système à l'utilisateur.*



## 6. STOCKAGE ET TRANSPORT



### ATTENTION

*Tout le personnel qui en quelque sorte se trouve à intervenir avec ce système doit respecter rigoureusement les recommandations décrites ci-après.*

- Les opérations de conditionnement, manutention, transport et déballage ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié, connaissant parfaitement l'équipement, faisant référence aux normes courantes pour la prévention des accidents*
- Les moyens de manutention, soulèvement et transport, doivent être intégralement appropriés à exécuter dans la sécurité les opérations demandées, tenant en considération les dimensions, le poids, les parties saillantes, les parties délicates et le barycentre de l'équipement*
- Éviter tout usage et manoeuvres inappropriés, et surtout éviter de faire manoeuvrer hors du propre champ de compétence et de responsabilité des utilisateurs concernés par ce matériel.*
- Utiliser toujours des gants de travail, chaussures et EPI pour la prévention des accidents*
- Interdiction de positionner les mains ou autres parties du corps sous les composants soulevés.*
- Interdiction de porter des bagues, montres, bracelets et/ou vêtements amples de nature à s'accrocher pendant les opérations de montage et démontage de l'équipement..*

### STOCKAGE

Afin de préserver dans le temps les pleines caractéristiques du système Safety Plast, le stockage des composants du garde-corps devra être effectué avec les précautions suivantes :

#### **Composants en plastique**

Tous les composants en plastique (vois aussi NOTE SPECIFIQUE POUR LES ACCESSOIRES EN PLASTIQUE) pendant la période d'inactivité doivent être stockés à l'abri de la lumière directe du soleil et loin d'éventuels amorçages et/ou flammes libres.

Indications additionnelles

#### **Garde-corps:**

Ce composant pourra être empilé et ce, grâce à sa conformation spéciale, on pourra assurer des piles stables de 40 éléments. Ce composant doit être toujours stocké sur des surfaces plates de façon à limiter toute déformation qui pourrait compromettre le montage facile et chose plus importante, l'opérativité. Il est préférable d'utiliser pour le stockage deux palettes 1000x1200 placées côte à côte et/ou le container spécifique de 25 éléments destinés à cet effet.

#### **Fourreaux**

Les fourreaux aussi, pendant la période d'inactivité, doivent être stockés sur des surfaces plates (palette ou le container spécifique). Pour cela, on réalisera des files homogènes (fourreaux orientés/placés du même côté) poste a couches alternes; une couche transversale superposée à une autre longitudinale.

#### **Composants en metal**

Tous les composants métalliques sont réalisés en acier de qualité galvanisé à froid. Nous recommandons de stocker ces accessoires dans des endroits à l'abri des intempéries et dans des containers aérés. Il est nécessaire d'éviter des endroits humides et/ou d'éventuels stockages en contact avec le terrain naturel.

#### **Potelet de support**

Sur palettes (en horizontal) ou dans des containers appropriés verticalement (dans ce cas-là avec le bouchon bombé vers le haut)

#### **Etriers d'ancrage**

Sur des palettes ou dans des containers appropriés.



## TRANSPORT

Au moment de commencer un transport ou un transfert il faut s'assurer que les matériaux soient placés d'une manière stable et que d'éventuels coups de vent ou mouvements brusques ne compromettent en rien la stabilité de la charge, et assure ainsi la sécurité routière.

## 7. INDICATIONS POUR LA DESTRUCTION

Le produit garde-corps **Safety Plast**, arrivé au terme de son cycle de vie, est recyclable à 100% étant en effet composé par:

90% c.a. de Polyéthylène Haute Densité

5% c.a. d'accessoires métalliques

De cette façon il est possible de réutiliser ces matériaux, comme matière première pour la production d'autres produits similaires ou pour tout produit manufacturé pour lesquels il est permis l'usage de matériaux recyclés.

Les matériaux obtenus par une séparation/démontage des différents composants du container se résument en déchets du type :

Type déchet	Code CER
Produits manufacturés en plastique (garde-corps et fourreaux)	02.01.04
Fer et acier (potelets et étriers)	17.04.05



La remise des produits à détruire ne doit se faire que par des "récupérateurs" autorisés et dans la totale responsabilité du propriétaire du bien qui doit s'assurer que les sujets auxquels on apporte les déchets possèdent les conditions légales pour exercer cette activité.

Pour toutes les activités décrites on doit faire référence aux normes courantes (**directives 91/156/CEE sur les déchets, 91/689/CEE sur les déchets dangereux et 94/62/CE sur les emballages et sur les déchets des emballages.**)



## 8. MANUTENTION

Ci-après, vous trouverez la description de chaque composant, pour lesquels les conditions d'utilisation et les endommagements consécutifs nécessitent l'enlèvement et la destruction d'une ou plusieurs des parties du garde-corps.

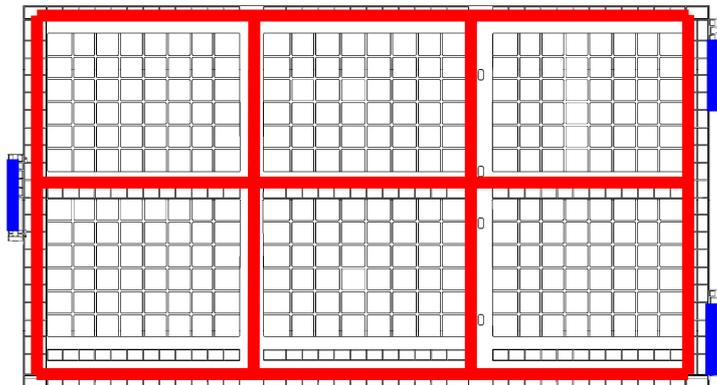
### GARDE-CORPS

Endommagement /rupture d'un des éléments portants (surlignés en rouge) du garde-corps peut compromettre la totale résistance du garde-corps ou peut endommager des éléments de connexion de la barrière adjacente (surlignés en bleu)

La rupture totale ou partielle de la grille existante entre les éléments portants doit être appréciée et ne sera pas (sauf dans son intégralité) un motif d'enlèvement de la composante.

#### ATTENTION

*Le garde-corps est structuré de façon à être capable de supporter amplement et sans autre endommagement l'arrêt de la chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture ou l'endommagement serait attribué à des sollicitations anormales. Dans ce cas, nous recommandons vivement d'éviter toute réparation du système.*



## FOURREAU

### Tête

Endommagement ou rupture de la tête du fourreau tel à compromettre le maintien du garde-corps. Dans ce cas, celui-ci devra être remplacé par un élément neuf.

### Pied

Endommagement ou rupture du pied ou du corps du fourreau tel à compromettre le maintien du garde-corps. Dans ce cas, celui-ci devra être remplacé par un élément neuf.



### **ATTENTION**

*L'ensemble du fourreau est structuré de façon à supporter amplement et sans aucun endommagement l'arrêt de la chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture ou l'endommagement serait attribué à des sollicitations anormales. Dans ce cas, nous recommandons vivement d'éviter toute réparation du système.*

### Etriers

Graves déformations de la plaque de fixation qui pourraient empêcher la fixation au support et/ou la rupture partielle des éléments soudés de celui-ci.

### Potelet.

Déformations telles à empêcher l'emboîtement avec l'étrier et/ou avec le fourreau.

Rupture du bouchon bombé en plastique présent sur une des extrémités : dans cette éventualité, il sera possible de réparer ce composant par le remplacement du bouchon.



### **ATTENTION**

*Tous les supports et/ou éléments métalliques sont dimensionnés de façon à supporter amplement et sans aucun dommage l'arrêt de la chute. La rupture et/ou l'endommagement sont attribués à des sollicitations anormales ou à un stockage incorrect durant les périodes d'inactivité. Si cela devait se produire nous recommandons vivement d'éviter toute réparation.*



### **NOTE SPECIFIQUE POUR LES ACCESSOIRES EN PLASTIQUE**

Même si les composants en plastiques du garde-corps sont réalisés en Polyéthylène Haute Densité de première fusion stabilisé aux rayons UV, ces composants sont sujets à une lente dégradation causée justement par l'exposition aux agents atmosphériques.

**Safety Plast** garantit les pleines caractéristiques du garde-corps pendant un délai d'exposition effective de 5 années pleines. Pour exposition effective, on fait référence à la somme des périodes pour lesquels le garde-corps reste actif. Pour les périodes restantes, nous recommandons de se conformer aux indications relatives au stockage.

### **CONTROLES PERIODIQUES**

Les garde-corps temporaires préfabriqués, utilisés sur les chantiers, sont des ouvrages provisoires et constituent un dispositif de protection collective : si ils ne sont pas correctement manutentionnés, mis en œuvre et inspectés, ils ne s'acquittent pas de façon appropriée au système de protection collectif périphérique.

Les garde-corps temporaires, n'étant pas assujettis à aucune directive communautaire de produit (ils ne sont pas des machines) doivent être considérés comme « agents matériels » pour la sécurité des ouvriers et leur utilisation doit donc être disciplinée conformément au titre III, Arrêt législatif n.626/1994

**INSPECTION AVANT LE MONTAGE ET APRES LE DEMONTAGE** L'inspection avant le montage et après le démontage doit être exécutée par le monteur et toujours conformément au présent manuel.

**INSPECTION D'UTILISATION** elle est accomplie quotidiennement par l'ouvrier conformément au présent manuel par le contrôle visuel en incluant chaque composant. L'ouvrier doit immédiatement signaler au personnel responsable tout défaut ou toute observation relevant d'un usage inconvenable du matériel.

**INSPECTION PERIODIQUE** elle est accomplie normalement avec cadence trimestrielle. Elle doit être accomplie par le monteur et être exécutée suivant les modalités indiquées dans le présent manuel. Le contrôle doit être de type visuel.

**INSPECTION D'ENTREE OU MISE EN SERVICE** L'inspection d'entrée ou de mise en service doit être effectuée en complément aux inspections d'utilisation périodiques

- à la réception d'un nouveau garde-corps
- avant la remise en service du garde-corps
- avant la remise en service du garde-corps en cas d'un dépôt du même matériel pour une longue période ou en tout cas dans des conditions telles que, selon le présent manuel, elles pourraient compromettre le bon état de conservation.

**INSPECTION D'UN GARDE-CORPS APRES UN ARRET OU UNE CHUTE** Chaque garde-corps qui a subi un arrêt de la chute ou présente un défaut doit être immédiatement retiré du service et placé dans un endroit où l'accès soit interdit : sur cet élément, on doit mettre place une étiquette qui atteste cette condition. Ce garde-corps doit être contrôlé par le monteur ou par une autre personne qualifiée qui devra décider de le faire détruire conformément aux prescriptions du présent manuel.

**ENREGISTREMENT** L'employeur devra procéder aux enregistrements suivants pour chaque lot utilisé.

n. lot du garde-corps / année de construction / date d'achat / date de première mise en service / périodes de capacité en service / date et détails d'inspection et/ou manutention.



**ATTENTION**

*SAFETY PLAST recommande pour les opérations de montage et de démontage du garde-corps par les ouvriers : l'utilisation d'un système ou dispositif de protection individuel contre les chutes conformément aux normes en vigueur.*

PAGINA VUOTA

**9. UTILISATION DU SYSTEME**

Le système de sécurité SAFETY PLAST a été conçu et certifié comme dispositif de protection collective provisoire contre les chutes de hauteur pendant les travaux de construction, rénovation, réparation d'immeubles, d'habitations, de bâtiments industriels, collectifs, bureaux, ect....

Ce système vous permet de travailler sur les toitures, terrasses, balcons en toute sécurité.

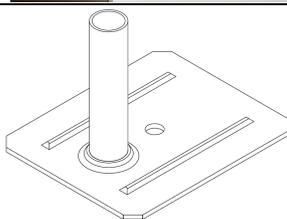
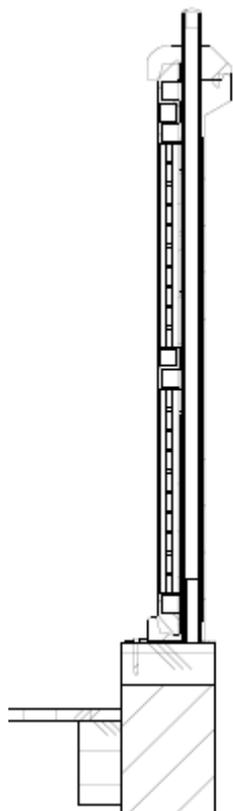
Douille femelle pour ancrage en coffrage perdu. Classe A et B. <b>SF 01 AB</b>	Etrier Z pour fixation sur acrotère. Classe A et B. <b>SF 02 AB</b>	Etrier latéral pour ancrage en nez de dalle. Classe A et B. <b>SF 03 AB</b>
<p>PHOTO INDISPONIBLE</p>		
<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u>                      Celle-ci ont été validées avec les résistances nominales des bétons à <math>\geq 23</math> et <math>35</math> Mpa.</p>	<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u>                      Nombre : 2 fixations                      Résistance à l'arrachement <math>&gt; 6,7</math> KN</p>	<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u>                      Nombre : 2 fixations                      Résistance à l'arrachement <math>&gt; 6,7</math> KN</p>

\* fixation type Hilti HUS-S 12,5x85

<p>Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle. Classe A et B. SF 04 AB</p>	<p>Etrier angulaire pour ancrage sur support incliné. Classe A et B. SF 05 AB</p>	<p>Tube <math>l \geq 200</math> mm pour ancrage pour perforation sur support béton. Classe A et B. SF 06 AB</p>
<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u> Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement &gt; 6,7 KN</p>	<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u> Nombre : 2 fixations Résistance à l'arrachement &gt; 6,7 KN</p>	<p><u>Caractéristiques minimales des fixations</u> Diamètre extérieur : 29mm Emboîtement minimal : 80mm</p>

\* fixation type Hilti HUS-S 12,5x85

Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle.  
Classe A. SF 104 A



Caractéristiques minimales des fixations  
Nombre : 1 fixation  
Résistance à l'arrachement > 6,7 KN



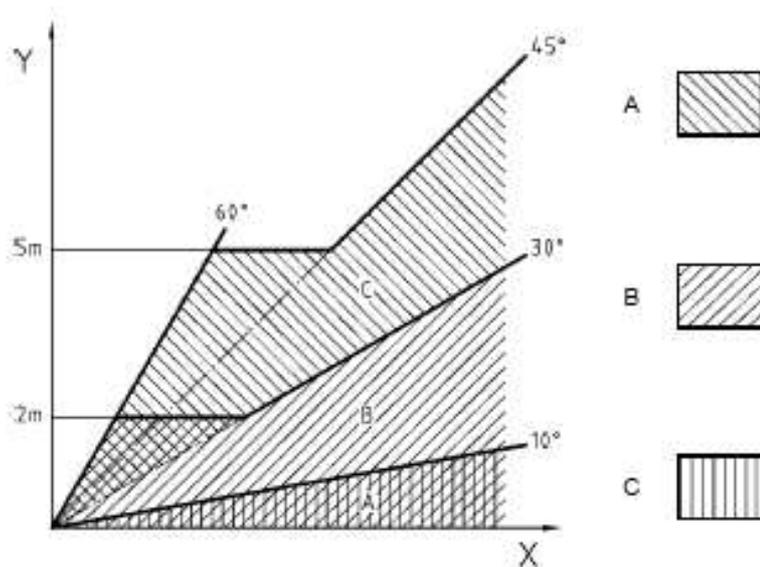
**ATTENTION** L'utilisation du garde-corps, dans différentes configurations, (Classe A et B, il est recommandé dans le cas de surfaces à protéger avec une inclinaison maximum comme d'ANNEX B de l'EN13374-2004, c'est-à-dire:

**classe A** à utiliser quand la surface de travail a une inclinaison maximum de 10°

**classe B :**

- inférieur à 30° sans les limitations données par la hauteur de chute
- inférieur à 60° si la hauteur de chute est inférieure à 2 m.

Le diagramme ci-dessous fait référence à la Fig. B1 de l'annexe B "définition de la classe par rapport à l'inclinaison et à la hauteur de chute"



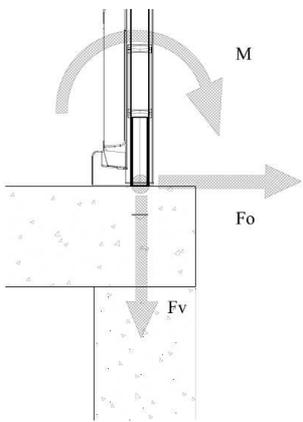
Key

- x inclination of working area
- y falling height

\* fixation type Hilti HUS-S 12,5x85

DESCRIPTION	REF.
Douille femelle pour ancrage en coffrage perdu	SF 01 AB
Etrier "Z" pour fixation sur acrotère	SF 02 AB
Etrier latéral pour ancrage en nez de dalle	SF 03 AB
Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle	SF 04 AB
Etrier angulaire pour ancrage sur support incliné	SF 05 AB
Tube pour ancrage sur support plat	SF 06 AB
Etrier horizontal pour ancrage en rive de dalle	SF 104 A

## 10. CHARGES TRANSFEREES DU MONTANT AU SYSTEME D'ANCRAGE

	Sollicitations conformément EN ISO 13374	F <sub>o</sub> (daN)	F <sub>v</sub> (daN)	M (daN m)
	Etat Limite de service	± 105	+ 13	± 90
	Etat Limite ultime		+ 140	
Entraxe garde-corps max 1050 mm				

## 11. CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION



### ATTENTION

Même si le garde-corps a été testé avec une vitesse caractéristique du vent égal à **30 m/sec** nous recommandons de suspendre les activités de travail suivant les limites reportées obligatoirement dans le **P.P.S.** (**Plan de Prévention** pour la **Sécurité du chantier**).



### ATTENTION

En outre, les opérations de montage et démontage doivent être suspendues en présence de vitesse du vent égal ou supérieur à **60km/h**



ATTENTION

*S'agissant de protection provisoire, la période d'installation, avec contrôles périodiques de l'état des composants du garde-corps et de l'état du produit manufacturé, ne doit pas être supérieure à 6 mois;*



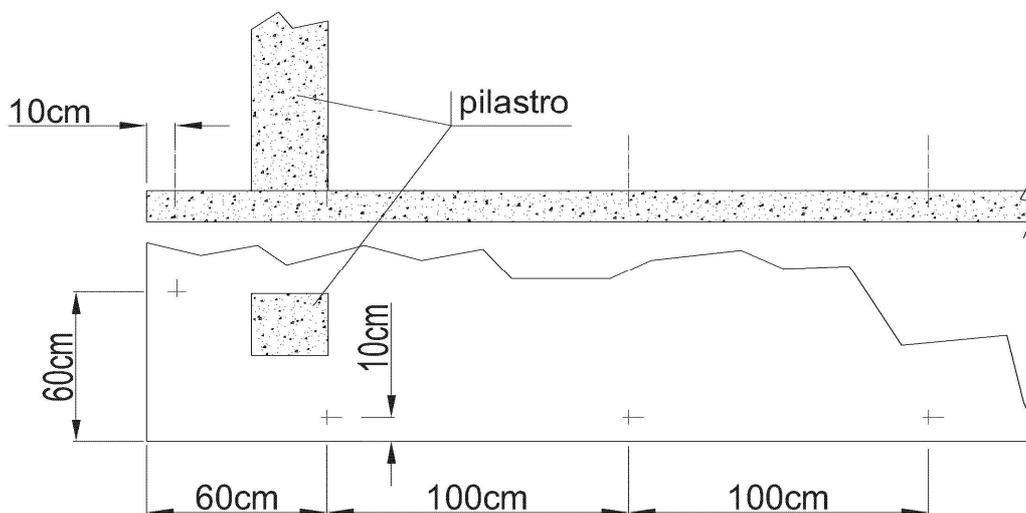
ATTENTION

*Le montage et l'utilisation de l'équipement en présence de **glace** ou **neige** peut exposer le personnel à des situations de danger (ex.: glissement ou visibilité insuffisante), dans ce cas particulier il faudra évaluer la situation météorologique du moment et prendre les précautions appropriées et/ou décisions appropriées.*

PAGINA VUOTA

## 12. MONTAGE ET DEMONTAGE DU SYSTEME

### Schéma d'emplacement des fourreaux SANS poteaux dans l'angle ou sur le périmètre



#### Calcul des matériels

Soustraire à la longueur du bord (Lt) à protéger 0,12mt:

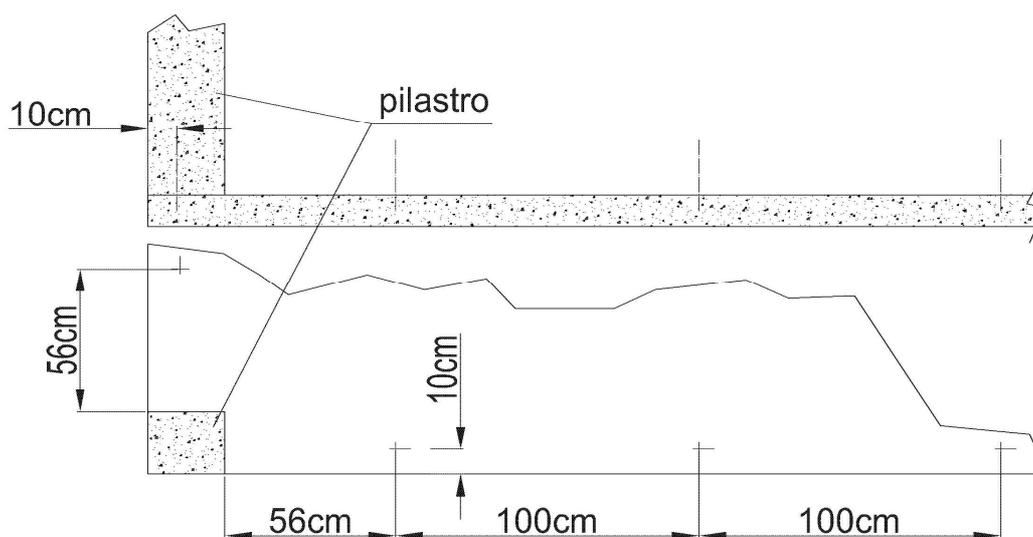
$$Lt - 120 = Lr$$

Pour calculer le nombre de garde-corps nécessaires (nB), diviser la longueur restante (Lr) par la longueur du garde-corps (=2mt):

$$Lr / 2 = nB$$

Dans le cas où le résultat présente un nombre décimal supérieur au montant total des garde-corps, il faudra rajouter un garde-corps avec fourreaux doubles.

### Schéma d'emplacement fourreaux AVEC poteaux dans l'angle ou sur le périmètre



### Calcul des matériels

Soustraire à la longueur du bord (Lt) à protéger 0,2mt:

$$Lt - 0,2 = Lr$$

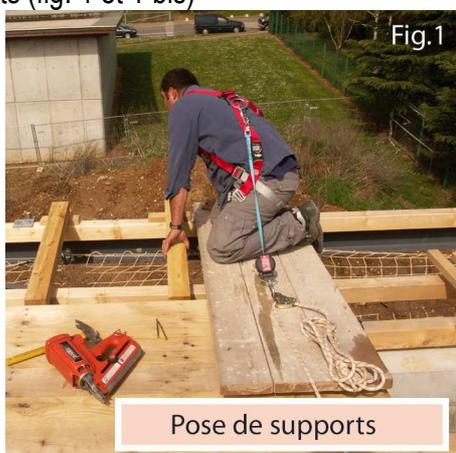
Pour calculer le nombre de garde-corps nécessaires (nB) diviser la longueur restante (Lr) par la longueur du garde-corps (=2mt):

$$Lr / 2 = nB.$$

Dans le cas où le résultat présente un nombre décimal supérieur au montant total des garde-corps, il faudra rajouter un garde-corps avec fourreaux doubles

### Montage

L'installation des étriers d'ancrage (on choisira la plus appropriée au site) devra se faire en respectant un entraxe d'environ 1.00 m; ce dernier peut varier légèrement, le garde-corps étant coulissant dans ses supports (fig. 1 et 1 bis)



Mise en oeuvre des potelets sur les étriers d'ancrage et des fourreaux sur les potelets (fig. 2 et 2 bis)



La mise en oeuvre des garde-corps sur les fourreaux est réalisée grâce à la configuration particulière de ceux-ci (queue d'aronde). En premier lieu il faut engager la partie basse de la protection, et placer le garde-corps verticalement en l'appuyant contre les fourreaux et en faisant coulisser l'ensemble vers le bas. Une fois placé, le garde-corps ne peut plus être démonté de son support (fig. 3 et 3 bis).



Les garde-corps seront liaisonnés entre eux grâce à un potelet métallique (fig. 4).



De la même façon, on peut procéder dans le cas d'un angle d'un bâtiment en liaisonnant les deux garde-corps grâce à un potelet qui devient donc l'articulation de l'ensemble (fig. 5 et 5 bis).



**UTILISATION DU FOURREAU DOUBLE**



**ATTENTION**

Les travaux d'installation seront toujours réalisés à partir de la surface à protéger.

Le mode de fermeture complet de l'espace résiduel varie selon l'importance dimensionnel de cet espace.

TOUJOURS SUIVRE LES DIRECTIVES PREVUES DANS LE MANUEL DE MONTAGE. (voir page suivante)

<p>Dans le cas où la distance de la rive à protéger ne serait pas un multiple du garde-corps pendant la mise en oeuvre (qui devra être commencé toujours par les angles) l'espace inférieur à ce multiple sera alors comblé en utilisant les fourreaux doubles (voir fig.6, 7 et 7bis).</p>	
---	--

<p>Dans ce cas, vous devez utiliser les fourreaux doubles.                  Dans la première figure sont représentés la partie supérieure du fourreau simple et fourreau double.                  Dans la deuxième figure sont représentés les pieds des fourreaux simples et doubles.</p>		
--	--	--

**Montaggio**

Insérer une des deux extrémités du garde-corps dans un des deux fourreaux "doubles", en prenant soin que ce garde-corps, soit pris au niveau de la tête et du pied du fourreau. Répéter l'opération en faisant glisser le garde-corps dans le sens opposé afin que le garde-corps engage en même temps le pied et la tête du fourreau.

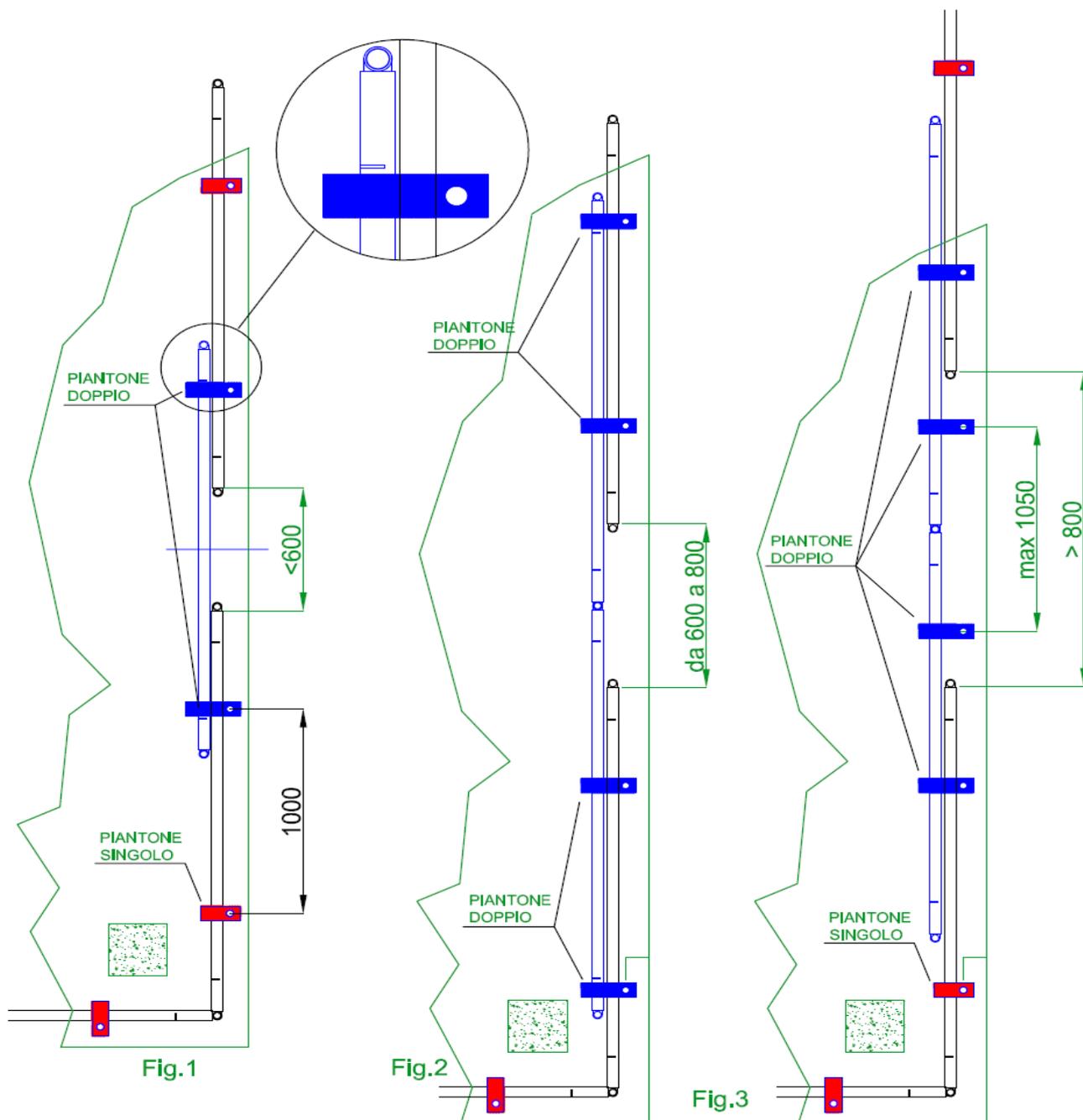
Ensuite, répartir uniformément la longueur du garde-corps entre les deux fourreaux. Si la barrière doit être enlevée, procéder en répétant les opérations dans l'ordre inverse.





**ATTENTION**

- Pour GAP résiduel jusqu'à 600mm utilisez le schéma de la figure 1 en prenant soin que en correspondance du plançon long il y ait la situation mise en évidence en détail.
- Pour GAP résiduel de 600 à 800 mm utilisez le schéma de la figure 2
- Pour GAP de plus de 800mm utilisez le schéma de la figure 3 en mettant n. 2 plançons doubles ultérieurs au centre de l'espace résiduel (INTERASSE MAX 1050)
- TOUJOURS SUIVRE LES DIRECTIVES PREVUES DANS LE MANUEL DE MONTAGE



**ATTENTION**

Effectuer la translation du garde-corps en utilisant la partie supérieure lisse  
**INTERDICTION D'UTILISER LE MAILLAGE PRESENT DANS LA STRUCTURE DU GARDE-CORPS.**

**ATTENTION**

Effectuer la mise en oeuvre du garde-corps toujours avec le fourreau vers soi-même  
**JAMAIS MONTER AVEC LE FOURREAU VERS L'EXTERIEUR**

**DEMONTAGE**

Les opérations du démontage doivent être exécuté exactement dans l'ordre suivant :

- i. enlever les potelets de jonction
- ii. déplacer le garde-corps latéralement
- iii. enlever les potelets à l'intérieur des fourreaux
- iv. déplacer le garde-corps en même temps avec les deux fourreaux
- v. enlever les étriers d'ancrage s'il y en a
- vi. ranger correctement lors du stockage conformément aux indications du paragraphe stockage et transport.

**ATTENTION**

SAFETY PLAST recommande pour les opérations de démontage comme celles-ci (retrait du garde-corps) que les ouvriers emploient constamment des gants appropriés aux risques liés à cette activité et le port des EPI nécessaires.

**ATTENTION**

Même si on privilégie les dispositifs de protection collective, dans certaines situations où ils ne peuvent être installés. Les opérations de montage et démontage du système SAFETY PLAST sont parmi celles-ci. Donc, dans ce cas, la protection des ouvriers doit être assurée par un système d'arrêt de chute approprié, qui doit permettre une chute libre non supérieure à 1,5 m, en présence de dissipateur d'énergie situé à 4 mètres maximum.

**13. DIMENSIONS ET POIDS DES MATERIELS****ATTENTION**

Les dimensions et les poids indiqués de suite sont fournis pour une info-formation appropriée des ouvriers concernant les risques présents dans toute MMC (Movimentation Manuel des Chargements). L'employeur est obligé de donner une info-formation appropriée relative à une correcte MMC.

Poids de la barrière 2040x1100x40: 10.5 kg

Fourreau SIMPLE en PEHD – 1180X150X70 – 1,00KG

Fourreau DOUBLE en PEHD – 1180X150X70 – 1,00KG

Potelet en acier zingué Ø est. 33X1300 mm

Poids du system de ancrage 0,75 a 2,75KG



**SAFETY PLAST SRL**

Direction:  
ANTONIO FORESTI  
PASCAL MOROT-RAQUIN

VIALE SPAGNA  
Zona Industriale  
84091 BATTIPAGLIA  
ITALIE

Tél +39 0828 392111  
Fax +39 0828 392164  
E-mail [info@safetyplast.eu](mailto:info@safetyplast.eu)